



Communiqué de presse

Embargo: 03.09.2009, 9:15

20 Situation économique et sociale de la population

N° 0351-0909-10

Egalité entre femmes et hommes: la Suisse en comparaison internationale

Des différences marquées dans la manière de concilier vie familiale et vie professionnelle

Neuchâtel, 03.09.2009 (OFS) – **La conciliation entre vie professionnelle et vie familiale passe notamment par la répartition des tâches entre les deux partenaires et elle est clairement illustrée par les modèles d'activité en place au sein des couples. La Suisse, l'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique se caractérisent par une proportion élevée de ménages de couple dans lesquels l'homme travaille à plein temps et la femme à temps partiel ainsi que par une proportion relativement faible de ménages de couple où les deux partenaires exercent une activité professionnelle à plein temps. La situation des couples change radicalement dès que des enfants arrivent dans le ménage. Ce sont là quelques-uns des résultats fournis par une étude publiée par l'Office fédéral de la statistique sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle en Suisse ainsi que dans d'autres pays européens.**

Certains groupes de pays présentent des similarités au niveau de la fréquence des modèles d'activité

La Suisse, l'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique comptent une part élevée de ménages de couple dans lesquels l'homme travaille à plein temps et la femme à temps partiel. Cette part varie entre 45% aux Pays-Bas et 33% en Allemagne. Elle se situe à 42% dans notre pays. Parmi tous les pays étudiés, c'est aux Pays-Bas que la proportion de couples où les deux partenaires travaillent à plein temps est la plus faible (15%), suivie de la Suisse (23%), de l'Allemagne (28%) et de l'Autriche (32%). Le modèle « les deux partenaires travaillant à temps partiel » se rencontre le plus fréquemment aux Pays-Bas (5,4%), en Suède (4,3%) et en Suisse (3,4%).

La Suède présente aussi une fréquence plus élevée qu'ailleurs d'autres configurations assez rares, par ex. l'homme travaille à temps partiel et la femme à plein temps (4,5%). Elle compte en outre la proportion la plus faible de femmes vivant en couple sans exercer d'activité professionnelle (13%).

Au Portugal et en Finlande, les deux partenaires travaillent à plein temps dans environ deux tiers des ménages de couple. Le modèle d'activité traditionnel, où l'homme a un emploi à plein temps et la femme n'a pas d'activité professionnelle, se rencontre le plus fréquemment en Italie (37%) et en Espagne (34%) (Suisse : 24%). Le travail à temps partiel n'existe pour ainsi dire pas en Roumanie et en Hongrie. Dans ces deux pays, les deux partenaires travaillent le plus souvent à plein temps.

Dans les pays considérés dans l'étude, plus de la moitié des ménages de couple sont des « ménages à double salaire ». La part correspondante varie entre 56% en Italie et 83% en Suède. Que la femme, dans un couple, soit active occupée (à plein temps ou à temps partiel) ou non, les modèles traditionnels où l'homme travaille à plein temps sont de loin les plus courants dans tous les pays considérés, et ils concernent plus de 80% des ménages de couple.

La présence d'enfants ainsi que leur âge ont une influence sur les modèles d'activité

Dans la plupart des pays, la situation des couples change radicalement dès que des enfants arrivent dans le ménage. En Suisse, tout comme en Autriche et en Allemagne, le modèle « les deux partenaires travaillant à plein temps » est bien moins répandu dans les ménages de couple avec enfants que dans ceux n'ayant pas d'enfant. En Suisse, ce modèle s'applique à 8% des ménages de couple ayant des enfants de moins de 6 ans, à 13% de ceux ayant des enfants de 6 ans et plus et à 54% des ménages de couple sans enfant.

En Suisse, en Allemagne et en Autriche, on trouve fréquemment, pour les ménages de couple ayant des enfants de moins de six ans, non seulement le modèle « homme travaillant à plein temps/ femme travaillant à temps partiel » (respectivement 45%, 31% et 38%) mais aussi le modèle dit du « salaire unique » (homme travaillant à plein temps/femme sans activité professionnelle) (respectivement 37%, 42% et 32%). Les mères réintègrent la vie professionnelle lorsque les enfants grandissent, mais en travaillant souvent à temps partiel.

En Suède et en Belgique, la présence d'enfants dans le ménage n'a pas d'incidence sur la participation des femmes à la vie active, mais elle en a sur leur taux d'occupation ; autrement dit, ces femmes ne se retirent pas du marché du travail, mais elles optent pour une activité à temps partiel.

En Roumanie, les différences observées au niveau des modèles d'activité entre les couples avec enfants et ceux qui n'en ont pas sont très minimes. L'âge des enfants n'a même aucune influence sur la participation des parents à la vie active.

La présence d'enfants n'entraîne pas une plus grande fréquence de modèles d'activité égalitaires ou nouveaux (par ex. travail à temps partiel pour les deux partenaires ou travail à plein temps pour la femme et travail à temps partiel ou pas d'activité professionnelle pour l'homme). Au contraire, les modèles les plus répandus tendent à se renforcer. La répartition du travail traditionnelle a encore très largement cours dans la plupart des pays : l'homme travaille à plein temps et la femme occupe un emploi à temps partiel ou n'a pas d'activité professionnelle. Les modèles d'activité égalitaires ou nouveaux font toujours figure d'exception et sont appliqués notamment dans des ménages de couple sans enfant.

La répartition du travail rémunéré et du travail non rémunéré reste inégale dans tous les pays

Dans de nombreux ménages familiaux et de couple, il existe une répartition claire des rôles en fonction du sexe. Si la participation des mères à la vie professionnelle a augmenté dans certains pays, notamment en Suisse depuis les années 1990, et qu'elle est relativement élevée dans d'autres pays depuis longtemps déjà, l'accomplissement des tâches domestiques et familiales est toujours principalement du ressort des femmes et des mères. Dans la plupart des pays considérés, les femmes assument une charge totale de l'activité professionnelle et de travail domestique/familial plus importante que celle des hommes, hormis aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse, où il y a égalité entre les sexes en la matière. Par contre, la répartition du travail rémunéré et du travail non rémunéré entre femmes et hommes suit le même schéma dans tous les pays sans exception : les hommes consacrent davantage de temps à l'activité professionnelle, rémunérée, alors que les femmes investissent plus de temps dans le travail domestique et familial, non rémunéré.

Parmi les personnes sans activité professionnelle dans le groupe d'âges des 25 à 49 ans, les femmes ne sont pas intégrées dans la vie active principalement parce qu'elles se consacrent à leur foyer et à leurs enfants, alors que les hommes n'ont pas d'activité professionnelle surtout pour des raisons de santé. En Espagne, en Suisse, en Allemagne, en Autriche et en Roumanie, 70 à 80% des femmes de 25 à 49 ans non actives professionnellement indiquent ne pas être sur le marché du travail parce qu'elles assument les tâches domestiques et familiales dans leur ménage.

Données de base et définitions

La source de données de l'étude évoquée dans ce document est la «Gender Statistics Database», qui a été développée par la Division Statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU). Cette base de données peut être consultée en ligne depuis le printemps 2006 et elle contient des indicateurs centraux dans le domaine de l'égalité entre femmes et hommes pour des pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie centrale. L'étude visait à examiner, à l'aide d'une sélection d'indicateurs, différents aspects de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle en Suisse et, à titre de comparaison, dans certains pays d'Europe. Les pays ont été choisis en fonction de la disponibilité des données sur les indicateurs analysés.

Modèles d'activité dans les ménages de couple

Sont considérés uniquement les ménages de couple où les deux partenaires sont en âge d'activité professionnelle maximale (de 25 à 49 ans).

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Renseignements:

Katja Branger, OFS, Section Démographie et migration, tél.: +41 32 71 36303.

Centre d'information de la section Démographie et migration, e-mail : info.dem@bfs.admin.ch

Nouvelle parution:

Modèles d'activité dans les couples, partage des tâches et garde des enfants. Quelques éléments de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle : la Suisse en comparaison internationale ;

Actualités OFS ; numéro de commande : 1076-0900. Prix : gratuit, à disposition sur internet à

l'adresse: www.equality-stat.admin.ch

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > Thèmes > 20 - Situation économique et sociale de la population

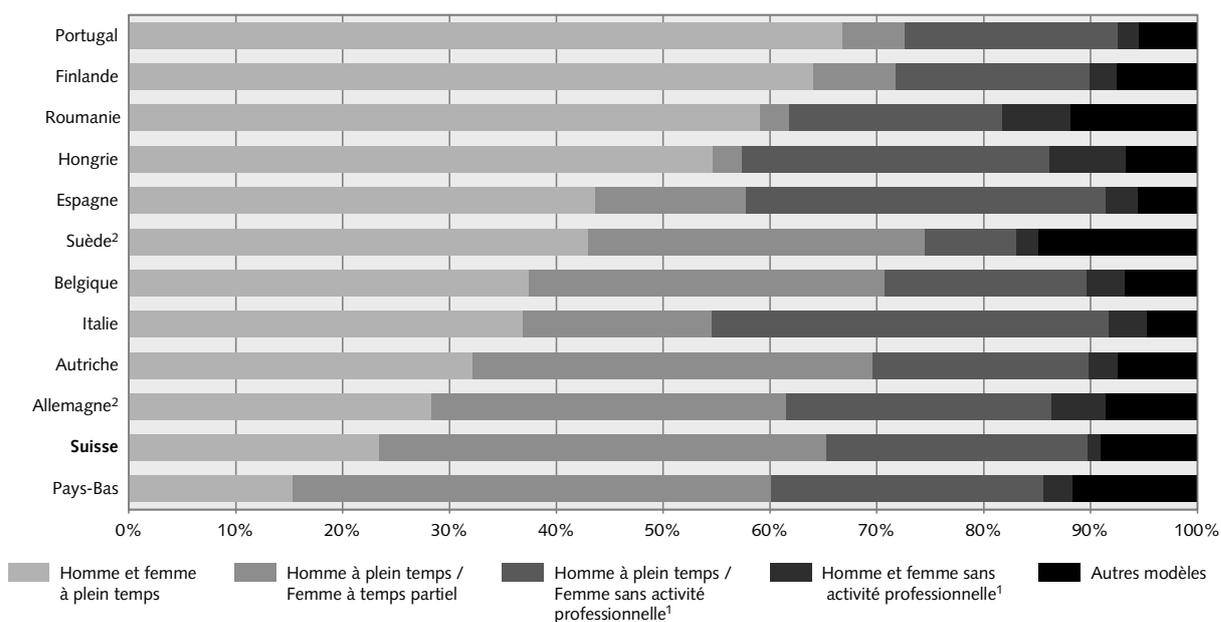
Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse : <http://www.news-stat.admin.ch>

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Modèles d'activité dans les couples, en 2006
Personnes de 25 à 49 ans uniquement

G 1



¹ Les personnes sans emploi, mais qui en recherchent un sont considérées dans la catégorie «sans activité professionnelle».

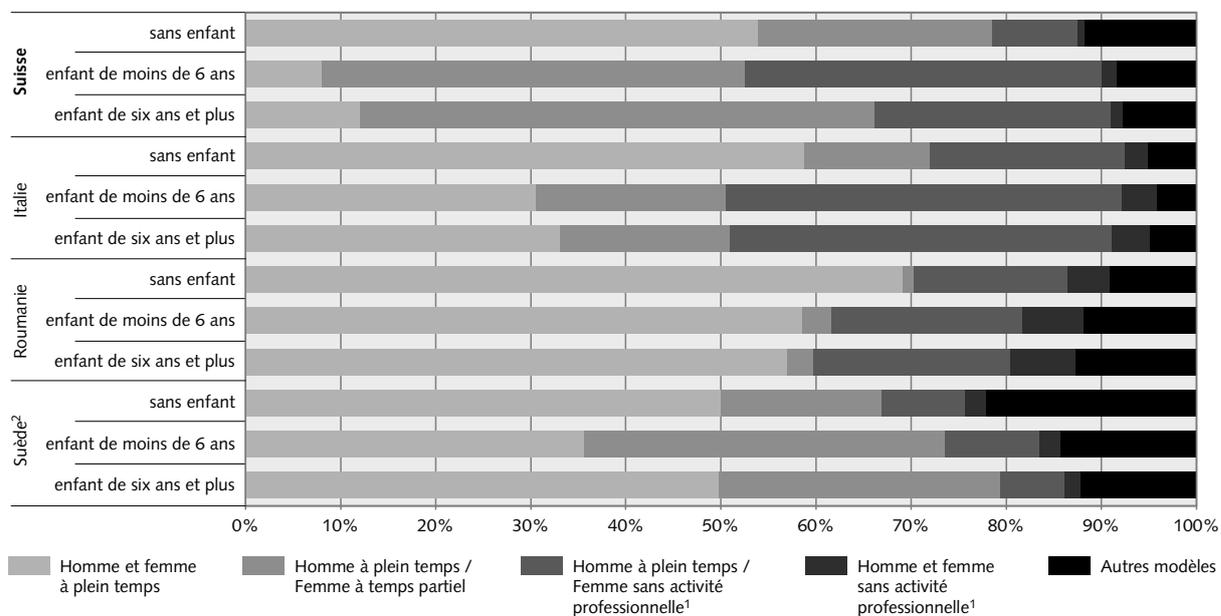
² Les données se réfèrent à l'année 2005.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Modèles d'activité dans les couples selon la présence d'enfants et selon l'âge du plus jeune, en 2006
Personnes de 25 à 49 ans uniquement

G 2



¹ Les personnes sans emploi, mais qui en recherchent un sont considérées dans la catégorie «sans activité professionnelle».

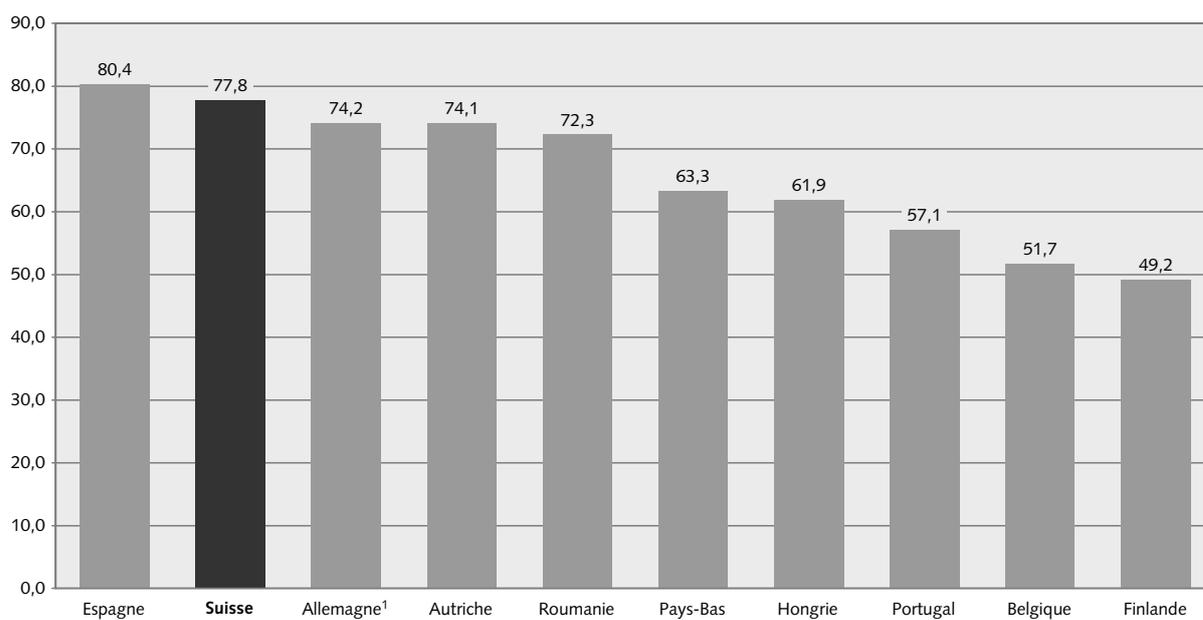
² Les données se réfèrent à l'année 2005.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Part des femmes sans activité professionnelle en raison de la prise en charge de tâches domestiques et familiales en pour cent des femmes sans activité professionnelle de 25 à 49 ans, en 2006

G 3



¹ Les données se réfèrent à l'année 2005.

Source: UNECE Gender Statistics Database

© Office fédéral de la statistique (OFS)